

BST MOTO

Siège Social : 855 RUE JACQUELINE AURIOL
ZI ST THUDON
29490 GUIPAVAS
FRANCE

Téléphone : 02.98.20.37.09

Télécopie :

Email : contact@bst-moto.com

Web : www.bst-moto.com

CAPITAL : 4500 €

TVA : FR89481931269

SIRET : 48193126900049

RCS : Brest B 481 931 269

APE : 4540Z

FACTURE FC_126906

Réf. Proforma : WSV_555060

DATE	CLIENT	PAGE
05/12/2025	295754	Page 1 / 1

CAHORS AUTO PRESTIGE

82 AVENUE DE LA BEYNE

46000 CAHORS

FRANCE

TVA :

SIRET :

RCS :

V/Référence 37494-JAXCZXNSG

REF	T	DESIGNATION	QTE Cdée	Relquats	QTE Livrée	PX UNIT. BRUT	R.%	PX UNIT. NET	MONTANT TTC
NF203		Duplicata 1 du 06/12/2025 22:00:42 24.01.03 par ADM, 9vcR Bon de livraison client : BC_129381 : 37494-JAXCZXNSG Commande client : 37494 : 37494-JAXCZXNSG							
3904841	1	Câble Diagnostic Moto TEXA AP39 KTM/Husaberg/Husqvarna	1.00		1.00	80.40		80.40	80.40
PORTR	1	FRAIS DE PORT	1.00		1.00	6.90		6.90	6.90

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	87.30	Carte bancaire	05/12/25
2			
3			
Carte bancaire			

TOTAL H.T. BRUT	72.75	TOTAL H.T.	72.75
Montant remise	0.00	ESCOMPTE 0.00 %	
TVA 1 20.00%	14.55	TOTAL TVA	14.55
		TOTAL TTC	87.30
		ACOMPTE	0.00
		PORT Exo.	0.00
NET DEJA PAYE :			87.30 EUR

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de BST MOTO

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

24.01.03 - 05/12/2025 16:57:36 - (NF203) E 0350 Uo9_